

PROCES-VERBAL

SEANCE DU 6 MARS 2025

L'an deux mille vingt-six, le six mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SOUMANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr PARNIERE Jean-Claude, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 25/02/2026

Nombre de conseillers en exercice : 14 Présents : 11 Pouvoirs : 0 Votants : 11

PRESENTS : PARNIERE Jean-Claude, PARIS Noël, BIESSE Pascal, MOUSSON Anne-Marie, TILLEUL Sandrine, MOUTAT FAUDEMER Eliane, FORGE Laurine, LASKOWSKI Florian, WOUTERS Christian, CHERON Yves, BUTET Ludovic.

ABSENTS : BADIN DE MONTJOYE Morgan, LAFOND Jérémy, MARQUES Françoise.

Mise aux voix du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2025

Aucune observation. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Désignation du secrétaire de séance : Ludovic Butet

Rappel de l'ordre du jour :

- 19 H 30 visite de la Maison d'Assistants Maternelles
- Récapitulatif du coût de la construction de la MAM
- Point sur les dépenses et recettes de l'année 2025
- Modification du périmètre du Syndicat Est Creuse Développement
- Enquête publique vente du chemin rural à Montebbras à Imerys
- Point sur les travaux
- Questions et informations diverses : entretien du cimetière, enquête parallélisée Imerys, livre sur le passé de Soumans, organisation de la tenue du bureau de vote pour les élections du 15 mars

MAM (Maison d'Assistants Maternelles)

Monsieur Le Maire invite les membres présents à visiter la Maison d'Assistants Maternelles. Il porte à leur connaissance que 2 assistantes maternelles travaillent et accueillent 3 enfants, la troisième personne rentrera prochainement.

Tous les travaux étant payés, il présente le plan de financement final.

Montant des travaux HT	378 402.98 € *	
Subvention DETR (40 %)	145 933.59 €	
Fonds de concours Creuse Confluence (40 % de 80 000 €)	32 000.00 €	
Conseil Départemental Boost Commune (lot terrassement)	10 824.07 €	
Autofinancement commune	189 645.32 € HT	
CAF – Plan d'investissement d'accueil jeunes enfants (aide qui sera versée fin d'année 2026)	90 000.00 €	
Autofinancement final commune	99 645.32 € HT	
Emprunt relais TVA		70 000.00 €
Don	150 000.00 €	
Total TTC	445 803.57 € TTC	

* hors TVA achat de terrain (6 900 €).

EMPLOYES COMMUNAUX

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée :

- d'attribuer la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) à Antoine Mathivat et Lionel SIEPACZ portant à 10 points supplémentaires leur rémunération ;
- de titulariser Patricia Foucat, agente postale communale.

L'Assemblée émet un avis favorable à ces propositions et autorise Monsieur le Maire à faire le nécessaire.

MODIFICATION DU PERIMETRE DU SYNDICAT EST CREUSE DEVELOPPEMENT

Monsieur Le Maire rappelle que la municipalité avait demandé d'adhérer au Syndicat Est Creuse Développement, afin de prétendre à des subventions européennes notamment dans le cadre de l'équipement en mobilier de la Maison d'Assistantes Maternelles.

Il donne lecture du courrier du Comité Syndical Est Creuse Développement qui a délibéré le 29/12/2025 pour modifier ses statuts : cinq nouvelles communes ont fait leur demande d'adhésion à savoir Lussat, Soumans, Malleret-Boussac, St Silvain Bas le Roc et Nouzerines. L'Assemblée émet un avis favorable.

Délibération n° 2026/01 portant sur l'adhésion des cinq communes et approbation des nouveaux statuts.

ALIENATION CHEMIN RURAL à MONTEBRAS

Suite à l'accord de principe donné à la demande d'aliénation d'une partie de chemin rural à Montebbras au profit de la société IMERYS, l'Assemblée avait ordonné une enquête publique ; cette dernière s'est déroulée du 4 décembre au 19 décembre 2025 et n'a donné lieu à aucune observation de la part du public.

Ayant constaté que cette partie de chemin n'était plus utilisée depuis de nombreuses années, la commissaire enquêtrice a donné un avis favorable à cette aliénation.

Délibération n° 2026/02 portant sur l'aliénation d'une partie de chemin rural à Montebbras au profit de la société IMERYS.

CIMETIERE

Monsieur Le Maire rappelle aux membres présents que lors de la dernière réunion du conseil municipal, une délibération avait été prise pour demander une participation financière à la commune de Lavaufanche, pour l'entretien du cimetière afin de compenser la non mise à disposition de leur agent.

Monsieur Le Maire donne lecture de la délibération de la commune de Lavaufanche en date du 6 février dernier qui s'oppose à verser une participation financière et demande qu'une communication soit faite entre les deux mairies comme auparavant.

L'Assemblée prend acte de cette décision. Une lettre sera adressée à la Mairie de Lavaufanche suffisamment tôt avant chaque intervention.

Les membres présents demandent à Monsieur le Maire d'annuler la délibération n° 2025/32 en date du 28/11/2025.

Délibération n° 2026/03 portant sur l'annulation de la délibération n° 2025/32

POINT SUR LES TRAVAUX

Intervention de Noël Paris qui fait un point sur les travaux réalisés :

- les employés communaux ont refait entièrement la salle de bain d'un des logements de l'école ;
- Problème d'écoulement d'eau dans le village du Mourier : après de multiples visites sur les lieux, il a été constaté que l'eau qui s'écoule dans la cave des propriétaires concernés provient de leur propriété ;
- Plusieurs traversées de routes sont à refaire : un devis a été demandé à Jérémy Carte ;
- les jouets espaces verts de l'arboretum seront repeints afin de les préserver.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Noël Paris fait un point sur la réception des travaux des chaudières bois qui s'est déroulée à Chambon/Voueize. Celle de l'école de Soumans est en fonctionnement depuis fin octobre 2025.

INFORMATIONS

- Enquête parallélisée relative à la demande d'autorisation environnementale en vue du renouvellement et de l'extension de la carrière de Montebbras

Monsieur Le Maire rappelle que l'enquête s'est terminée le 2 mars 12 h.

Aucune observation n'a été faite lors des deux permanences tenues par la commissaire enquêtrice.

Les réunions publiques, au cours desquelles étaient présents essentiellement les employés de la carrière, n'ont donné lieu à aucune contestation.

- Plan de stationnement dans le bourg

Monsieur Le Maire fait savoir que les personnes concernées par le plan de stationnement, notamment rue des Sabotiers et route de Montebbras, ont demandé à le rencontrer. Elles contestent la décision prise qui n'a pas fait l'objet de concertation en amont.

Après des échanges constructifs, des accords ont été actés et devraient permettre, s'ils sont respectés, une circulation plus facile dans ce secteur du bourg. La municipalité veillera à la bonne application de ces accords.

OUVRAGE SOUMANS

Monsieur Le Maire fait savoir que le travail se poursuit activement. Un journaliste de la station de radio "Ici Creuse" a assisté à la réunion du groupe de travail le 20 janvier : un reportage a été réalisé et diffusé aux informations et sur le site.

Cet ouvrage sur le passé de la commune devrait être terminé au mois de septembre, il est envisagé une souscription.

Des devis seront demandés pour l'impression ; il pourrait être tiré à 250 exemplaires.

Le groupe de travail envisage de faire une exposition durant l'été à partir des documents recueillis ; toutefois, se pose le problème du local d'accueil.

L'ancien local de la caisse d'épargne conviendrait parfaitement, mais les infirmiers déposent chaque matin les prises de sang reprises à midi par le laboratoire. Des contacts avec la profession seront pris afin de rechercher une solution satisfaisante.

COMITE DES FETES

Monsieur Le Maire informe qu'un nouveau bureau a été composé et c'est Emmanuel Albert-Priot qui en est le président. Des manifestations sont programmées pour l'année 2026.

CADEAUX REMIS AUX BEBES

Monsieur Le Maire informe l'Assemblée que la remise de cadeaux aux bébés de l'année s'est déroulée le 31 janvier, 6 familles sur 7 étaient présentes. Ce moment est très apprécié.

ORGANISATION TENUE DU BUREAU DE VOTE pour les élections du 15 mars

8 h – 10 h 30	TILLEUL Sandrine CHERON Yves BUTET Ludovic
10 h 30 – 13 h	PARNIERE Jean-Claude MOUSSON Anne-Marie LASKOWSKI Florian
13 h – 15 h 30	BIESSE Pascal CONGNARD Sylviane WOUTERS Christian
15 h 30 – 18 h	PARIS Noël MOUTAT FAUDEMERE Eliane FORGE Laurine
Dépouillement	PARNIERE Jean-Claude BIESSE Pascal MOUSSON Anne-Marie FORGE Laurine WOUTERS Christian

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

Le Président,
J.C. PARNIERE

Le secrétaire,
Ludovic BUTET